



RAPPORT DU MAIRE sur la situation financière ANNÉE 2013

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente un exposé général de la situation financière de la Municipalité de Val-des-Lacs. Je vous informerai en premier lieu sur les résultats financiers pour l'exercice 2012, du budget de l'année 2013 ainsi que des indications préliminaires des résultats financiers de l'exercice en cours au 27 novembre 2013.

Suivront ensuite les principales réalisations de 2013, les orientations générales pour 2014, du programme triennal d'immobilisations et enfin, je vous soumettrai la liste des contrats de plus de 10 000 \$ octroyés depuis le rapport du maire exposé, ainsi que la rémunération accordée aux élus municipaux.

	Réalisations 2012	Budget 2013	Réalisations 27-11-2013
REVENUS			
Fonctionnement et investissement :			
Taxes	1 778 417 \$	1 811 374 \$	1 842 176 \$
Paiements tenant lieu de taxes	43 209	43 209	43 209
Transferts	408 757	442 242	485 830
Services rendus	46 922	39 468	34 085
Imposition de droits	78 627	69 850	61 669
Amendes et pénalités	30 500	28 550	24 454
Intérêts	45 538	50 455	31 309
Autres revenus	81 512	111 708	72 545
	<u>2 513 482</u>	<u>2 596 856</u>	<u>2 595 277</u>
	-----	-----	-----
CHARGES			
Administration générale	553 631	576 393	525 420
Sécurité publique	300 368	323 594	328 995
Transport	562 551	517 079	447 506
Hygiène du milieu	213 575	227 299	219 530
Santé et bien-être	10 154	19 124	16 462
Aménagement, urbanisme et développement	131 487	138 567	159 873
Loisirs et culture	200 659	187 213	145 664
Frais de financement	<u>74 247</u>	<u>58 156</u>	<u>52 749</u>
	<u>2 046 672</u>	<u>2 047 425</u>	<u>1 896 199</u>
	-----	-----	-----
Sous-total excédent (déficit) de l'exercice	466 810	549 431	699 078
	-----	-----	-----
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
Financement			
Remboursement de la dette à long terme	(171 776)	(194 534)	(168 779)
Affectations			
Activités d'investissement et immobilisations	(453 189)	(356 391)	(502 527)
Excédent (déficit) de fonctionnement	(13 600)	-	13 600
Réserves financières et fonds réservés	<u>(3 663)</u>	<u>1 494</u>	<u>6 574</u>
	(642 228)	(549 431)	(651 132)
Ajouter :			
Affectation de l'excédent de fonctionnement accumulé non-affecté	<u>193 535</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>(448 693)</u>	<u>(549 431)</u>	<u>(651 132)</u>
	-----	-----	-----
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>18 117 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>47 946 \$</u>



LES RÉALISATIONS 2013

Suite aux élections du 3 novembre dernier, un nouveau Conseil a été élu. Certains projets ont été réalisés en 2013 et d'autres feront l'objet d'une révision faisant suite aux consensus obtenus par vos nouveaux élus.

Parmi les réalisations nous pouvons énumérer ce qui suit :

Voirie :

1. Vaste programme de réfection du chemin du Lac-de-l'Original, pour un montant à date de 410 900 \$ dont 167 682 \$ a été financé par la subvention de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (T.E.C.Q.), accordée aux municipalités et par un règlement d'emprunt (432-13) s'élevant à 214 773 \$.
2. Gravelage au montant de 66 874 \$ pour les chemins Val-Mont, Dion, du Faucon, Petit-Lac-de-l'Original et Michaudville.

À cet effet, la Municipalité tient à remercier le député, monsieur Claude Cousineau pour l'octroi d'une subvention de 12 330 \$ de son budget discrétionnaire, ainsi qu'un montant de 25 000 \$ obtenu du ministère des Transports, pour un total de 37 330 \$.

Sécurité publique :

Dans le domaine de la sécurité publique, la population est desservie par un service incendie composé de 18 pompiers dirigés par monsieur Jonathan Ruffo, directeur des incendies. L'entretien de nos équipements est aussi important que leur acquisition afin de pérenniser nos investissements.

La Municipalité poursuit ses efforts à développer un plan des mesures d'urgences pour les situations à risque. En 2013, des tests internes ont été réalisés afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour intervenir rapidement lors d'une situation pouvant mettre la vie des vallacquois en danger.

Culture :

En ce qui a trait à la culture, la Municipalité a organisé une multitude d'activités. Pensons notamment à la fête champêtre, au marché public, à la présence de Bob Walsh, Jim Zeller et du duo composé d'Alain Lamontagne et de Michel Donato.

À cet effet, je remercie madame Neige Vadboncoeur, intervenante en loisirs et culture qui nous a quittés en ayant relevé de nombreux défis et ce, dans un délai très court et un agenda 2013 très chargé. Je lui souhaite bon succès dans ses projets.

En ce qui concerne la bibliothèque, je remercie les bénévoles suivantes qui ont à cœur notre bibliothèque : Mme Michelle Archambault, Mme Diane Doré, Mme Mélanie Payette, Mme Colette Terrault ainsi que Mme Lise Tremblay.

Je souhaite également la bienvenue à nos nouvelles recrues : Mme Mélodie Gagné, Mme Catherine Gravel et Mme Annick Lachapelle.

Ces personnes offrent leur temps afin de proposer une magnifique bibliothèque, dépassant les limites du simple prêt de livres par ses services d'Internet haute vitesse, de livres électroniques, de prêts entre bibliothèque, etc.

Un merci particulier au Réseau BIBLIO des Laurentides et son équipe qui nous offre un support exceptionnel et un lien avec toutes les régions du Québec.

La famille :

En ce qui concerne la famille, la Municipalité s'est vue octroyée en 2012, une subvention de 24 000 \$ et un soutien technique de 6 400 \$ par le ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration d'une politique familiale et la réalisation de la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA). Cette politique a été adoptée au mois d'août dernier.



LES ORIENTATIONS 2014

Pour la prochaine année, le conseil municipal entend être à l'écoute de ses contribuables et publier davantage d'information sur le site internet. Les projets suivants seront prioritaires :

1. Réviser le projet de Pavillon des sports pour en réduire le coût. Une consultation publique sera convoquée en début d'année afin d'échanger sur ce projet;
2. Mettre en place des locaux adéquats pour l'aide alimentaire en réduisant les coûts d'aménagement des locaux;
3. Évaluer les besoins et les priorités au niveau du réseau routier;
4. Constituer un comité de mesures d'urgence;
5. Favoriser des ententes entre les municipalités pour une meilleure entraide au niveau des incendies;
6. Réviser le projet du centre culturel et communautaire;
7. Poursuivre nos démarches pour la protection du lac Quenouille, incluant la réalisation d'un code d'éthique et d'un plan directeur de lac;
8. Rencontrer les propriétaires regroupés du lac Gagnon pour intervenir au niveau de la santé du lac.

DERNIER RAPPORT FINANCIER AUDITÉ

Les états financiers audités de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 démontrent un excédent de fonctionnement de l'exercice et un excédent de fonctionnement accumulé de 18 117 \$. Le rapport de l'auditeur mentionne qu'à son avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et de l'organisme qui est sous son contrôle au 31 décembre 2012.

INDICATEURS DE GESTION

Le conseil municipal a déposé le rapport portant sur les indicateurs de gestion de l'année 2012 lors de l'assemblée du 11 septembre 2013.

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme s'élevait à 1 374 005 \$ au 31 décembre 2012.

En 2013, les emprunts suivants ont été contractés :

- emprunt de 40 000\$ pour l'acquisition d'un terrain pour parc;
- règlement d'emprunt (429-12) au montant de 285 000 \$ pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse et d'un camion six roues;
- règlement d'emprunt (432-13) au montant de 214 773 \$ pour le financement partiel des travaux de réfection sur le chemin du Lac-de-l'Original;
- des démarches ont été entreprises pour obtenir un troisième règlement d'emprunt (433-13) au montant de 560 000 \$ pour la réalisation du Pavillon des sports mais les procédures ont été abandonnées en novembre 2013 et seront révisées en 2014.

En considérant les remboursements en capital effectués à date pour 2013, le solde de la dette à long terme au 27 novembre 2013 s'établit à 1 707 220 \$. Quant au solde de la dette nette, considérant la subvention du P.I.Q.M. (programme infrastructures Québec-Municipalités) de 256 660 \$ à recevoir, celui-ci s'établit à 1 450 560 \$.

RÔLE D'ÉVALUATION

La Municipalité de Val-des-Lacs a déposé le 15 septembre dernier, le rôle d'évaluation pour 2014, soit la deuxième année du rôle triennal pour les années 2013-2014-2015. Ce rôle d'évaluation reflète les conditions du marché immobilier en date du 1^{er} juillet 2011.

	2013-09-15 Nouveau rôle	2012-09-13 Ancien rôle	Écart (\$)
Évaluation imposable	201 575 300 \$	196 572 400 \$	5 002 900 \$



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Depuis le 31 décembre 1996, nous devons adopter un programme triennal d'immobilisations et effectuer les dépenses en fonction de ces prévisions. Comme il est possible à chaque adoption de budget de réviser ce programme, il nous est possible de modifier ce programme.

Au cours de l'année 2013, nous avons réalisé ou avons prévu réalisé les projets suivants :

L'inspection statutaire du barrage du lac Quenouille;
L'installation d'un drain français au Pavillon Bélair;
La poursuite des travaux d'évaluation pour la réparation du centre culturel et communautaire;
La réalisation d'une étude de besoin pour une nouvelle caserne incendie;
La climatisation de la cuisine communautaire à l'hôtel de ville.

CONTRATS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 955 du code municipal, le Conseil dépose les listes de tous les contrats municipaux que la municipalité a conclus depuis le dernier rapport du maire en novembre 2012:

1. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 10 000\$;
2. Liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense de plus de 10 000\$.

Le code municipal exige de déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil. La Municipalité de Val-des-Lacs, par soucis de transparence, présente des informations supplémentaires à la population en déposant les listes des contrats comportant une dépense de plus de 10 000\$.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX (Article 11 de la loi sur le traitement des Élus municipaux)

Pour l'année 2013, la rémunération mensuelle de base accordée au maire est de 711 \$ et une allocation de dépenses mensuelle de 355\$, pour un montant de 1 066 \$ par mois. Le montant annuel prévu au budget pour l'année 2013 de 12 792 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération mensuelle de base de 302 \$ chacun et une allocation de dépenses mensuelle de 151 \$, pour un montant de 453 \$ par mois. Le montant annuel prévu au budget pour l'année 2013 de 5 436 \$ par conseiller.

De plus, le maire et chaque conseiller présent à une assemblée du conseil, à une assemblée préparatoire ou à toute autre séance du conseil à laquelle il est convoqué, reçoit une rémunération de présence de 26 \$ ainsi qu'une allocation de dépense de 13 \$ par séance, totalisant 39 \$ par séance. Un montant de 7 996 \$ a été prévu à cet effet au budget 2013.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à souligner que nos efforts porteront sur la santé financière de la Municipalité. Nous y parviendrons grâce à des contrôles et des normes de gestion rigoureuses ainsi qu'à des efforts d'amélioration continue, tout en offrant des services de qualité auxquels la population peut s'attendre de recevoir. Le conseil municipal se joint à moi pour remercier le directeur général et tous les employés de la Municipalité qui exécutent un travail rigoureux et intègre.

Jean François Delisle, maire.